

AD Consultem renforce son partenariat avec Mazars à travers son écosystème Mazars'Lab.

Paris, le 3 Mars 2015 - AD Consultem, expert de référence des aides publiques, accompagne depuis 12 ans le développement des entreprises de tous secteurs d'activité et de toutes tailles.

Pour soutenir les entrepreneurs dans leur croissance et être plus proche encore de leurs besoins, AD Consultem a rejoint l'écosystème de Mazars, groupe international spécialisé dans l'audit, le conseil et l'expertise comptable, les conseils fiscaux et juridiques.

Quel est l'objectif de l'écosystème de Mazars ?

Les entrepreneurs ont besoin de se focaliser sur leur cœur de métier pour se concentrer uniquement sur leur développement. Pour les y aider, l'écosystème de Mazars, composés d'experts, offre aux chefs d'entreprises un accompagnement complet.

En effet, Mazars, AD Consultem, et 4 PME aux expertises toutes complémentaires (Small Iz Beautiful, IP Trust, Subventium et Particeep), peuvent ensemble couvrir tous les besoins en «fonctions de support» des entreprises : Subventions, Business Plan, Création administrative, Comptabilité, Paie, Crédit Impôt Recherche/JEI, Fiscalité, Juridique, Propriété intellectuelle, Levée de fonds, Recrutement, Externalisation et Audit.

Cette offre s'adresse à tous les entrepreneurs, de la Start-up à l'ETI, quels que soient leur secteur d'activité et leur stade de développement. Les entrepreneurs peuvent avoir recours en toute confiance à des experts agréés Mazars pour leurs travaux, dont AD Consultem.

Qu'apporte AD Consultem aux entrepreneurs via l'écosystème ?

Près de 95% des entreprises n'ont pas connaissance des aides auxquelles elles auraient légitimement droit : et comment pourrait-il en être autrement, alors que l'on recense plus de 6000 dispositifs d'aides publiques ?

C'est tout le sens de la mission d'AD Consultem, rendre lisible et accessible ce qui ne l'est pas : AD Consultem accompagne ainsi les entrepreneurs dans la mobilisation d'aides publiques dans le domaine des Ressources Humaines (recrutement et formation), et dans leurs projets de développement (investissement et export).

AD Consultem est l'atout « facilitateur » entre son client et les organismes publics, et gère toutes les démarches pour son compte afin de mobiliser les aides auxquelles il peut prétendre, en apportant son expertise, son évaluation précise des critères d'éligibilité, et un engagement de chaque instant au service du développement des entreprises et de l'emploi.

Pour Carole Attal, présidente d'AD Consultem, « la mission d'AD Consultem est d'aider les entreprises à embaucher, à former leurs équipes et à se développer. L'objectif central d'AD Consultem est de faire des aides publiques une réalité tangible et accessible à toutes les entreprises. »

A propos d'AD Consultem

Depuis 12 ans, AD Consultem est l'expert de référence des aides publiques au développement. AD Consultem met à disposition des entreprises un service d'identification et de gestion des aides auxquelles elles peuvent prétendre, avec l'objectif de les accompagner dans le cadre de leur développement : contrats aidés, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, aides publiques...

Contacts presse

Carole ATTAL
Aurélie PACAULT

caroleattal@adconsultem.fr
pacault@adconsultem.fr

Tel : 01 45 22 75 75
www.adconsultem.fr